



Communiqué relatif au mouvement de protestation des fonctionnaires de greffe

Les conférences nationales des premiers présidents de cours d'appel et des procureurs généraux ont pris connaissance des débats que suscitent les propositions actuelles de réforme statutaire des fonctionnaires de greffe.

Elles souhaitent que les discussions en cours permettent de trouver une solution quant à l'évolution du statut comme de la rémunération des fonctionnaires des greffes.

Elles rappellent que les fonctionnaires de greffe sont indispensables au bon fonctionnement des juridictions de l'ordre judiciaire et que leur engagement sera déterminant pour poursuivre les évolutions en cours de l'institution.

Bordeaux le 30 juin 2023

Pour la CNPP
Isabelle Gorce

Pour la CNPG
Eric Corbaux